



Interreg

France-Wallonie-Vlaanderen



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018 DU PROGRAMME

Avec le soutien du Fonds Européen de Développement Régional

Met steun van het Europees Fonds voor Regionale Ontwikkeling

CONTEXTE

La stratégie du programme est basée sur la stratégie Europe 2020 en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive - cadre de référence des objectifs que l'Union européenne veut atteindre à l'horizon 2020. Pour cette période, la Commission européenne met l'accent sur cinq grandes priorités : l'emploi, la recherche et le développement, l'éducation, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, la lutte contre le changement climatique et les énergies renouvelables.

En ce qui concerne la politique de cohésion, elle a convenu d'investir un budget de 351,8 milliards d'euros dans les régions et les États européens. Au total, 10,1 milliards d'euros sont alloués à la Coopération Territoriale Européenne, dont 170 millions au programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen.

€ 170.000.000



A PROPOS DU PROGRAMME

Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est l'un des programmes de Coopération Territoriale Européenne. Il s'inscrit dans une volonté de favoriser les échanges économiques et sociaux entre quatre régions transfrontalières : les Régions Hauts-de-France et Grand Est en France ; la Wallonie, la Flandre occidentale et la Flandre orientale en Belgique.



La mission principale d'Interreg France-Wallonie-Vlaanderen est de rassembler et de soutenir des projets transfrontaliers dont le but est de **résoudre des défis régionaux communs**.

Pour le territoire couvert par le programme, **6 enjeux ont été identifiés** :

- L'accroissement de l'effort de recherche/développement et de l'innovation ;
- L'accompagnement des PME dans leur développement et leur accès aux marchés, à l'international, en particulier de l'autre côté de la frontière ;
- La protection et la préservation des ressources transfrontalières, en particulier vis-à-vis des risques naturels et technologiques ;
- La valorisation du patrimoine transfrontalier ;
- Le soutien à la cohésion territoriale et à la création d'emploi à l'échelle des bassins de vie et d'emploi transfrontalier ;
- Le développement et la pérennisation d'offres de services transfrontaliers à la population en matière sanitaire et sociale.

Pour en savoir plus sur les priorités du programme, [cliquez ici](#).

Pour la zone de coopération, **un taux de cofinancement de 50% par le FEDER** (Fonds européen de développement régional), **55% pour les portefeuilles de projets**, est appliqué.

L'ANNÉE 2018 EN QUELQUES LIGNES

L'année 2018 a vu la mise en œuvre du programme monter en puissance. Durant cette année, les activités développées se sont articulées autour de quatre axes d'action principaux :

- le suivi de la mise en œuvre des projets approuvés ;
- la sélection des projets du troisième appel ;
- la sélection des micro-projets du troisième appel ;
- l'organisation de l'évènement annuel du programme.

1. LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS APPROUVÉS

Les 135 projets approuvés par le programme sont suivis par des Comités d'Accompagnement semestriels auxquels participent l'ensemble des partenaires du projet, l'Equipe technique et les représentants des autorités partenaires du programme.

La tenue de ces Comités d'Accompagnement permet d'examiner et de valider l'état d'avancement transfrontalier du projet synthétisé dans un rapport d'activités semestriel ainsi qu'un état des dépenses du semestre écoulé. Ils permettent également de s'assurer du suivi des indicateurs du projet et de sa mise en œuvre véritablement transfrontalière ainsi que de veiller au transfert des résultats transfrontaliers obtenus au bénéfice des populations et/ou des territoires concernés. Enfin, les Comités d'Accompagnement jouent un rôle de conseil et de guidance auprès des opérateurs,

permettent de valider les modifications mineures et majeures relatives à la mise en œuvre du projet, de sensibiliser les opérateurs au respect des règles communautaires et enfin, de valider les demandes de déplacement hors zone.

Financièrement, le suivi des projets acceptés a généré en 2018 le traitement de 760 déclarations de créance et la mise en paiement de 103 déclarations de créances consolidées.

2. LE TROISIÈME APPEL À PROJETS

Les appels à projets du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen s'articulent en deux phases : premièrement, le dépôt d'un **pré-projet**. Dans le cas où le pré-projet est sélectionné par le Comité de Pilotage du programme, les opérateurs sont invités à déposer, dans un second temps, **un projet**.

+ **01**
DÉPÔT D'UN PRÉ-PROJET

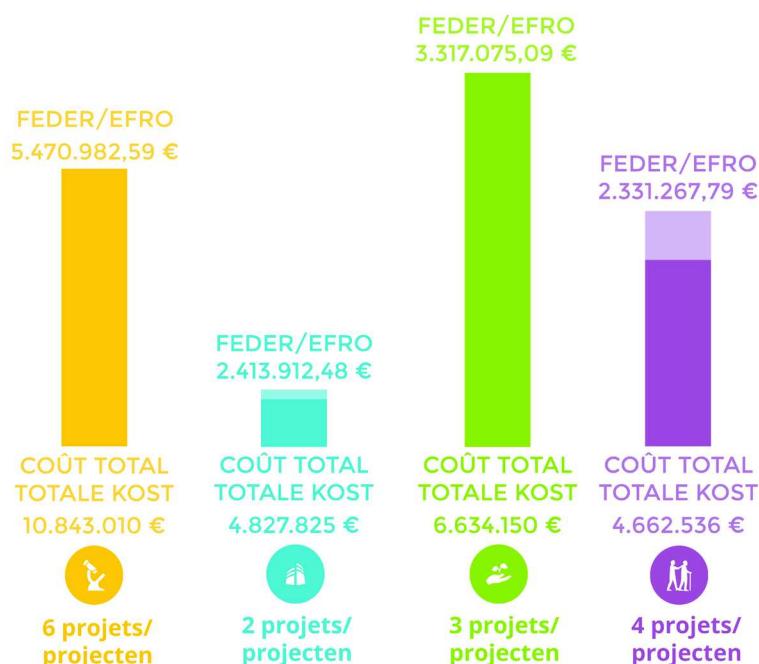
+ COMITÉ DE PILOTAGE

+ **02**
DÉPÔT D'UN PROJET

Le troisième appel à pré-projets s'est clôturé le 28 février 2018. 37 pré-projets ont été déposés et déclarés recevables. Parmi les 27 pré-projets sélectionnés pour accéder à la deuxième phase de l'appel à projets, **25 ont finalement été déposés par les opérateurs**. Après avoir fait l'objet d'une instruction par l'Assistance technique et les Autorités partenaires du programme, **15 projets ont été acceptés**. 10 projets faisaient par ailleurs toujours l'objet d'une analyse fin 2018.

Fin 2018, le programme a donc sélectionné pas moins de **135 projets qui représentent un coût total de près de 293 millions d'euros**.

Voici la répartition du budget des projets du troisième appel par axe :



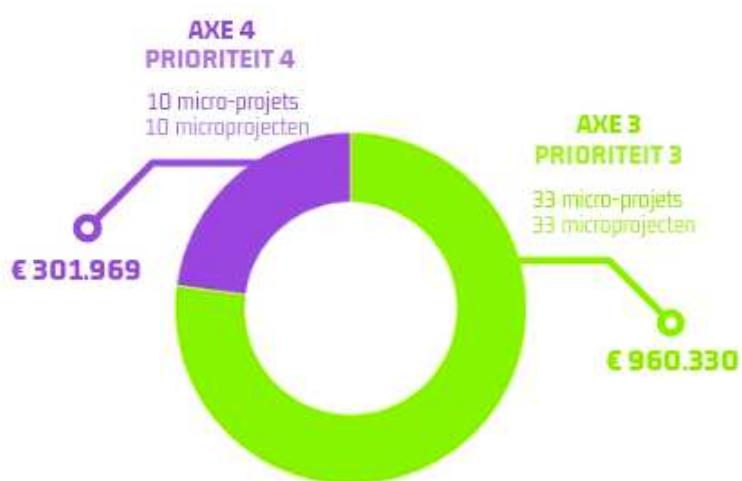
3. LE TROISIÈME APPEL À MICRO-PROJETS

Le programme soutient également des micro-projets. D'une durée de maximum 18 mois, les micro-projets bénéficient d'une subvention maximale de 30.000€, financée à 100% par le FEDER. Ils ont pour vocation de susciter des coopérations transfrontalières de proximité dans les thématiques de l'environnement (axe 3) et de la cohésion sociale (axe 4).

Suite aux deux premiers appels à micro-projets, 21 micro-projets avaient rejoint les rangs du programme.

En 2018, suite au lancement du troisième appel à micro-projets, 39 micro-projets ont été déposés. Après le processus d'instruction et de sélection, **22 micro-projets ont été acceptés** et 17 micro-projets ont été rejetés.

Au terme de l'année 2018, ce sont donc **43 micro-projets qui ont été sélectionnés**, représentant un financement FEDER de 1.262.299 €, répartis par axe comme suit :



4. L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT ANNUEL DU PROGRAMME

250 spectateurs ont assisté à l'évènement annuel du programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen le jeudi 13 décembre 2018 à Namur.

En 2018, le concept de l'évènement était un peu particulier... Il s'agissait en effet d'un concours de « pitching » « Mon projet en 180 secondes ». Inspiré de l'initiative mondialement connue « Ma thèse en 180 secondes », le programme souhaitait mettre sur scène des opérateurs afin qu'ils présentent leur projet en 180 secondes.



Suite à un appel à candidatures lancé à l'ensemble de ses bénéficiaires, le programme a retenu 16 projets. Une cinquantaine d'opérateurs ont par ailleurs assisté à une formation à la technique du pitching donné par un expert en la matière en amont de l'évènement.

Outre un prestigieux trophée et une foule de souvenirs, quatre projets lauréats ([TERAFOOD](#), [Bâti C2](#), [Feel Wood](#) et [KIDSHEARTS](#)) se verront offrir par le programme une vidéo de leur projet réalisée par une agence de communication.

Envie de (re)vivre cette aventure, de (re)voir les performances de nos candidats ou de vous essayer à l'exercice du pitching ? Dans [ce dossier](#), vous trouverez le PowerPoint de la formation au pitching, la vidéo de tutoriel qui reprend les 5 règles à appliquer pour la réalisation d'un bon pitch, la vidéo de l'aftermovie de l'évènement et enfin, les vidéos de nos 16 projets pitchers.

Les photos de l'évènement sont disponibles [ici](#).

Cliquez-moi !



ZOOM SUR QUELQUES PROJETS ACCEPTÉS

Découvrez ci-dessous l'état d'avancement de quelques projets bénéficiant du soutien du programme et ayant remporté un prix lors du concours « **Mon projet en 180 secondes** ».



AXE 1

AMÉLIORER ET SOUTENIR LA COLLABORATION TRANSFRONTALIÈRE EN RECHERCHE ET INNOVATION

TERAFOOD

« CAPTEUR TÉRAHERTZ COMPACT, BAS-COÛT POUR LE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ DES ALIMENTS »



Objectif général

TERAFOOD

Développer une micropuce intelligente qui vérifie la fraîcheur des aliments emballés en temps réel

Résumé

La dégradation des aliments et le gaspillage alimentaire sont des problématiques transfrontalières. En effet, présents tout au long de la chaîne de valeur des produits (production, transformation, distribution et consommation), c'est durant la phase de transformation que plus de 50% du gaspillage est à déplorer, principalement dans le domaine des aliments sous emballage. Cependant, pour mesurer l'intégrité des produits sur les lignes de production, des échantillons sont prélevés et ouverts quotidiennement de manière aléatoire. En utilisant une approche statistique, l'industriel obtient une information sur l'ensemble de la production sans toutefois éliminer les emballages défectueux. Cette méthode est destructive, productive d'un grand volume de gaspillage et nivelle par le bas la date limite de consommation d'aliments sains. La solution serait donc d'analyser systématiquement chaque emballage avec une méthode non-destructive.

Le projet [TERAFOOD](#) vise ainsi à créer un capteur compact permettant de mesurer la composition biochimique de l'atmosphère à l'intérieur des emballages et ainsi permettre leur vérification individuelle tout au long de la durée de vie des denrées.

Etat d'avancement

Jusqu'à présent, les bases ont été posées pour s'attaquer à la production et la caractérisation de la première génération du prototype du capteur.



Dans le cadre de l'activité de valorisation du projet, Food2Know a mis en place un conseil consultatif industriel et sectoriel à représentation équilibrée en France, en Flandre et en Wallonie sous forme de tables-rondes. Ce conseil comprend actuellement neuf membres et traite des aspects pratiques des emballages alimentaires intelligents et les besoins des utilisateurs agro-alimentaires. Le comité consultatif s'est réuni deux fois à l'heure actuelle.

Sur le plan scientifique, les microbiologues du LFMFP Lab de Gand et les spécialistes du LPCA à Dunkerque ont démontré ensemble que deux techniques très différentes d'analyse de l'atmosphère d'emballage alimentaire (in casu le saumon atlantique), à savoir la spectroscopie de masse très avancée et précise, mais chère, et la spectroscopie d'absorption TeraHertz, relativement simple, mènent à des résultats de mesure de concentration de Composés Organiques Volatils (COV) quasiment identiques en précision.

Une analyse chimique poussée des types de COV et leurs concentrations qui se forment lors de la dégradation alimentaire a également été réalisée.

D'autre part, les partenaires ont collaboré sur l'optimisation du concept de capteur, en tenant compte des limites du processus de fabrication. Ce concept est unique par la combinaison de sa compacité et sa sensibilité extrême. Pour ces raisons un brevet est en cours de dépôt pour protéger l'idée unique de TERAFOOD. VMicro, UGENT et le CNRS se partagent cette invention.

VMicro a effectué toutes les étapes de calibration nécessaires pour le processus de fabrication du capteur. Au début du quatrième semestre, les premiers prototypes du capteur sont prêts à être testés.

Opérateur chef de file



Opérateurs



Budget

Coût total : 2.013.200,78 €

Montant FEDER mobilisé : 964.089,70 €

Privé : 0 €

Contrepartie Nationale Publique : 66.497,48 €

Durée : 01/01/2017 – 31/12/2020

Contact

Matthias Vanwolleghem (Chargé de Recherche CNRS)
mathias.vanwolleghem@iemn.univ-lille1.fr

Plus d'infos



Découvrez notre
PROJET !
du MOIS.



AXE 2

ACCROITRE LA COMPÉTITIVITÉ TRANFRONTALIÈRE DES PME

BÂTI C2

« CENTRE ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIER DE VALORISATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES CIRCUITS COURTS EN ÉCOCONSTRUCTION »



Bâti C²

Objectif général

Promouvoir l'écoconstruction en favorisant l'utilisation de matériaux écologiques et renouvelables en circuits courts

Résumé

Sur le territoire transfrontalier, des filières locales de production d'éco-matériaux existent déjà mais leur utilisation demeure encore trop timide, surtout dans la construction de bâtiments publics en Wallonie.

Le projet [Bâti C2](#) vise donc à encourager l'utilisation des matériaux biosourcés en proposant un accompagnement théorique et pratique aux professionnels de la construction. Premièrement, en stimulant la demande tant au niveau des pouvoirs publics que des privés ; ensuite en rapprochant les acteurs de terrain et les maîtres d'ouvrage ; et enfin en offrant une meilleure visibilité au secteur de l'écoconstruction.

Etat d'avancement

Le site Internet du projet est l'élément majeur de la communication : www.batiC2.eu. Désormais bien en place, sa partie "cartographie" est une source de données qui pourra servir aux entreprises et à leur accompagnement. Ce soutien permet avant tout d'écouter les préoccupations des chefs d'entreprises belges et français et les besoins de leurs marchés. D'autre part, avec l'expérience acquise au cours du projet, les opérateurs peuvent apporter des solutions aux problématiques rencontrées par les chefs d'entreprise et les guider pour faciliter le passage de la frontière.



Les prix et trophées à l'innovation, organisés depuis le début du projet, permettent de faire connaître les réalisations exemplaires et d'être une source d'inspiration pour les entreprises qui souhaitent développer leur business en éco-matériaux dans les circuits courts, de chaque côté de la frontière.

L'organisation d'actions collectives comme les visites de chantiers exemplaires organisées depuis le début du projet, permettent aux professionnels de découvrir des avancées techniques, de s'en inspirer et d'analyser des chantiers réels. Durant ces actions, la mise en contact entre professionnels est très importante et permet de nombreux échanges constructifs entre eux.

La participation à des salons (comme le stand collectif au salon Bois & Habitat) permet également aux entreprises d'approcher leurs clients potentiels ou prescripteurs ; il est donc important de les aider à rencontrer la demande en éco-matériaux.

Opérateur chef de file



Opérateurs



Budget

Coût total : 2.078.851,32 €

Montant FEDER mobilisé : 1.039.425,13 €

Privé : 0 €

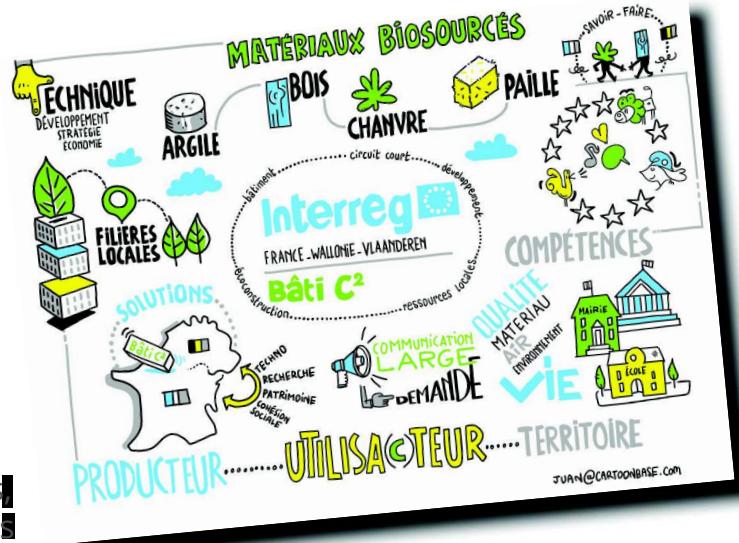
Contrepartie Nationale Publique : 540.064,40 €

Durée : 01/04/2016 – 31/12/2019

Contact

Laura Moretti (Gestionnaire de projets)
lmo@bep.be

Plus d'infos



JUAN@CARTOONBASE.COM



AXE 3

PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT PAR UNE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES TRANSFRONTALIÈRES

FEEL WOOD

« VALORISATION INTERRÉGIONALE DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS EN CIRCUITS COURTS »



Objectif général

Répondre aux problématiques et attentes des différents maillons de la filière forêt-bois (gestion durable des forêt, agroforesterie, développement de l'innovation et des circuits courts, formation professionnelle) sur l'ensemble du territoire transfrontalier.

Résumé

Le portefeuille de projets « [Feel Wood](#) » a pour objectif la valorisation interrégionale de la filière Forêt-Bois en circuits courts. En effet, le bois est une ressource naturelle locale qui est abondante dans la région transfrontalière et qui apporte des bénéfices tant écologiques, économiques que sociaux. Réintégrer l'arbre et la haie dans les paysages et les champs a pour but de protéger les sols, d'améliorer leur fertilité, de favoriser la biodiversité, de filtrer les eaux, de se protéger contre les inondations et d'améliorer le cadre de vie des habitants.

L'objectif général du portefeuille de projets « [Feel Wood](#) » est donc le développement de l'ensemble des maillons de la filière bois sur les versants français, wallons et flamands, permettant aux acteurs de l'amont (exploitants et propriétaires forestiers) et de laval (entreprises de première transformation, entreprises de seconde transformation, constructeurs, agenceurs,...) de travailler de manière commune et ce autour de trois axes prioritaires :

- Le travail en circuits courts ;
- La mobilisation et la valorisation des essences régionales ;
- La protection de l'environnement et le développement durable.

Ce portefeuille de projets est composé des projets Forêt Pro Bos, Trans Agro Forest, ProFilWood et FormaWood et du projet pilote [Feel Wood](#) qui a pour objectifs de coordonner l'ensemble des actions mises en oeuvre et de communiquer sur les résultats globaux de ces actions. Les 22 structures partenaires y regroupent leurs expertises et compétences dans le but de valoriser la filière au-delà des frontières, de la plantation jusqu'au produit fini.



Etat d'avancement

Depuis le démarrage du portefeuille de projets au 1er octobre 2016, les axes suivants ont été développés en commun par les partenaires.



Le projet pilote Feel Wood

- Mise en place des cinq sites internet des projets
- Création des outils de communication papier par projet
- Organisation de l'événement de lancement du portefeuille de projets
- ...



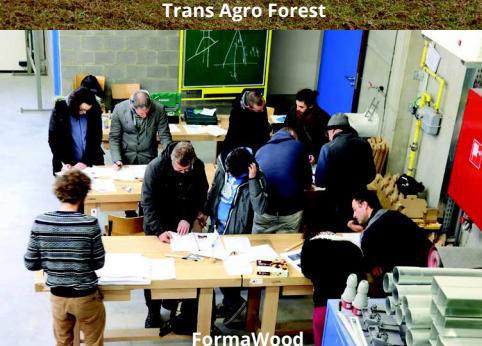
Le projet ProfilWood

- Construction d'une revue intitulée « I Wood Know »
- Réalisation d'un état des lieux auprès de 193 entreprises de première et de seconde transformation du bois
- Edition de trois argumentaires de sensibilisation à l'utilisation de bois d'essences régionales
- Mise en place de la première édition du Palmarès de réalisations en bois local « I Wood Build »
- Mise en place de l'appel à projets « I Wood Innovate »
- Mise en place d'un appel à candidatures « I Wood Create »
- ...



Le projet FormaWood

- Etat des lieux des formations existantes et recensement des outils didactiques disponibles
- Analyse des acquis d'apprentissage des architectes, ingénieurs-architectes et ingénieurs en construction en formation initiale
- Evaluation des besoins en formations des professionnels
- Organisation de cinq journées de formations théoriques autour de l'acoustique et deux journées test en prévision de la mise en œuvre de la formation pratique sur les « revêtements extérieurs de façades en bois »
- Mise en place d'une cellule d'appui à la maîtrise d'ouvrage qui accompagne les prescripteurs publics et privés dans leurs projets bois
- ...



Le projet Trans Agro Forest

- Crédit et expérimentation des formulaires d'approche des agriculteurs et des outils techniques de diagnostic d'éléments agroforestiers
- Tenue du premier comité d'expert transfrontalier
- Tenue d'actions de communication auprès du monde agricole
- Mise en place et animation d'une parcelle démonstrative agroforestière
- Tournage de vidéos
- ...



Le projet Forêt Pro Bos

- Réalisation d'un diagnostic du territoire et évaluation des difficultés rencontrées par les acteurs de la filière bois
- Elaboration d'un outil cartographique visant à améliorer la connaissance des ressources ligneuses
- Organisation de 13 événements pour inciter les propriétaires à planter
- Mise à disposition d'un service de guichet visant à fournir des conseils personnalisés dans les projets de plantation des propriétaires (120 propriétaires touchés et 97 ha plantés)
- Elaboration d'une brochure à destination des nouveaux propriétaires
- Mise en place d'actions de formations et d'informations (plus de 1500 propriétaires et agriculteurs participants)
- ...

Opérateur chef de file du portefeuille



Opérateurs du portefeuille



Budget du portefeuille

Coût total : 8.058.199,71 €

Montant FEDER mobilisé : 4.432.009,72 €

Privé : 0 €

Contrepartie Nationale Publique : 2.185.680,03 €

Durée du portefeuille : 01/10/2016 – 31/12/2019

Contact

Clément Messias (Chargé de mission projets européens)
clement.messias@fibois-hdf.fr

Plus d'infos





AXE 4

PROMOUVOIR LA COHÉSION ET L'IDENTITÉ COMMUNE DES TERRITOIRES TRANSFRONTALIERS

KIDSHEARTS

« DÉVELOPPEMENT DE LA CHIRURGIE CARDIAQUE INFANTILE AU CHRU DE LILLE »



KIDSHEARTS

Objectif général

L'objectif du projet [KIDSHEARTS](#) est de mettre en place une prise en charge des nouveaux-nés et enfants français atteints de malformations cardiaques au CHRU de Lille.

Résumé

La prévalence des malformations cardiaques est de 8 pour 1000 naissances en Europe dont 60% des enfants atteints auront besoin d'un traitement chirurgical, le plus souvent dans les jours ou l'année suivant la naissance. Sur le territoire transfrontalier France-Wallonie-Vlaanderen, 260 enfants et nouveau-nés par an sont concernés par une intervention chirurgicale. Cette prise en charge chirurgicale d'hyper-recours nécessite une expertise extrêmement spécialisée. A ce jour, le CHU de Lille n'est pas autorisé pour l'exercice d'une activité de chirurgie cardiaque infantile, ce qui implique que les enfants et leurs parents doivent faire le déplacement jusque Paris ou Bruxelles et nécessite un déplacement parfois dans un état critique. Le CHU de Lille souhaite améliorer l'efficience et l'accessibilité de la prise en charge de ce public en développant une activité en chirurgie cardiaque infantile d'ici 2020.

Fort de sa collaboration historique avec les Cliniques Universitaires de Saint Luc (CUSL), le CHU de Lille s'associe à l'un des trois centres belges de référence nationale et internationale en cardiologie pédiatrique pour initier l'apprentissage de ses professionnels afin d'atteindre le niveau d'expertise requis. Le cycle de formation concerne 28 médecins et 48 paramédicaux français qui interviendront aux côtés de leurs collègues belges pour la prise en charge de patients, y compris français, qui seront ré-adressés aux CUSL pendant la durée du projet. Les deux établissements visent également à créer un pôle européen d'excellence et de recherche conjoint sur les cardiopathies congénitales.

Etat d'avancement

Depuis le démarrage du projet au 1er avril 2018, le CHU de Lille et les Cliniques Universitaires Saint-Luc de Bruxelles ont engagé un certain nombre d'actions : les



©CUSL/H.Depasse



©CUSL/H.Depasse

modalités de suivi et de pilotage du projet ont été définies et des échanges réguliers ont lieu entre les équipes des deux établissements. Un suivi chiffré des indicateurs est mis en place.

Les patients français suivis par le CHU de Lille ont désormais la possibilité de se faire opérer aux Cliniques Universitaires Saint-Luc de Bruxelles. Les équipes lilloises et bruxelloises ont commencé à travailler ensemble à la définition plus précise des besoins de formation et du calendrier prévisionnel tant pour les personnels médicaux que pour les professionnels paramédicaux du CHU de Lille. Ces formations à Bruxelles ont pu d'ores et déjà démarrer pour les deux chirurgiens cardiaques lillois.

En termes de communication, le CHU de Lille et les CUSL ont organisé un événement de lancement du projet le 25 juin 2018 rassemblant les partenaires et les équipes sur le site bruxellois.

Opérateur chef de file



Opérateur



Budget

Coût total : 2.552.789,32 €

Montant FEDER mobilisé : 1.276.394,66 €

Privé : 0 €

Contrepartie Nationale Publique : 124.428,09 €

Durée : 01/04/2018 – 31/1/2021

Contact

Loïc Berthelot (Directeur de pôle)
loic.berthelot@chru-lille.fr

Plus d'infos

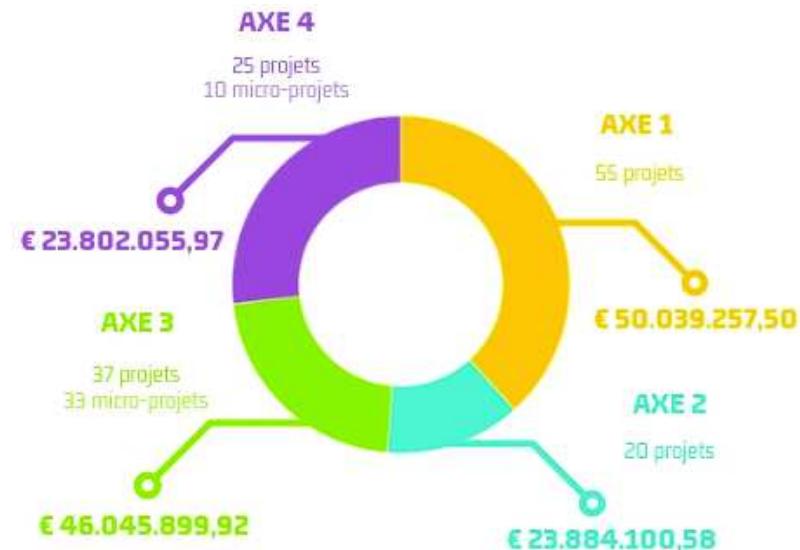


Pages 4-5

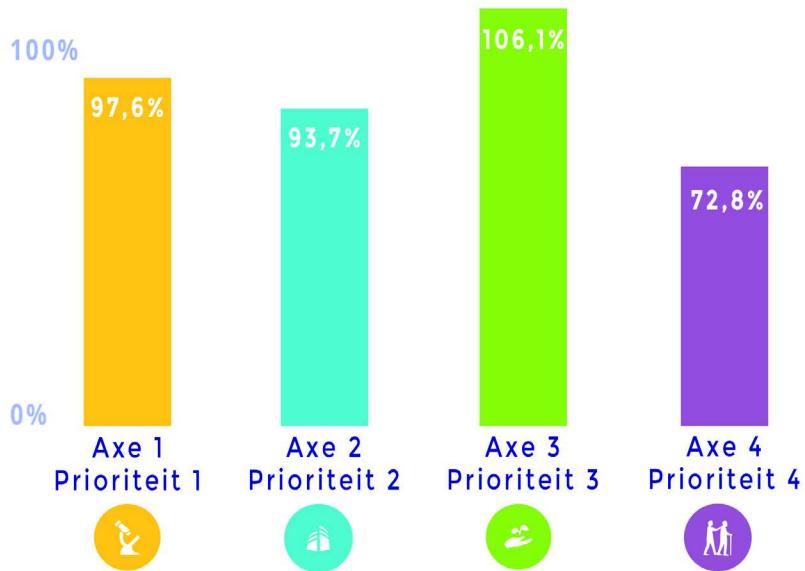
CONCLUSIONS

Depuis sa création, le programme Interreg France-Wallonie-Vlaanderen connaît un beau succès.

Au terme de l'année 2018, 137 projets et 43 micro-projets ont été acceptés au sein du programme pour un budget FEDER de 150.509.014,97 €.



Le taux d'engagement FEDER (Fonds européen de développement régional) du programme s'élève donc à **94,2%** de l'enveloppe disponible, répartis par axe comme suit :



L'année 2019 sera quant à elle consacrée à un quatrième appel à projets sur l'axe 4 du programme et au quatrième appel à micro-projets.

Vous désirez en savoir plus sur les projets financés par Interreg France-Wallonie-Vlaanderen ?

Consultez les fiches de tous les projets acceptés [ici](#).

PLUS D'INFOS ?

www.interreg-fwvl.eu

@InterregFWVL



GLOSSAIRE

Projet : il s'organise en modules de travail articulés autour d'un objectif global. D'une durée maximale de quatre ans – dans la limite de la durée du programme - il est financé à 50% et est porté au minimum par un opérateur de chaque côté de la frontière, ou, le cas échéant, par une structure unique transfrontalière.

Portefeuille de projets : outil innovant développé par le programme dans le cadre de la période de programmation 2014-2020. L'expérience a montré que certains projets auraient pu être menés de façon mieux articulée sur plusieurs territoires et que des synergies auraient pu être mises en place pour fédérer les acteurs et poursuivre les initiatives enclenchées. L'objectif du portefeuille de projets est de mettre en synergie dans une approche intégrée, des projets se développant sur un territoire bien identifié ou sur une thématique bien ciblée de manière à démultiplier les effets des différents projets en optimisant les résultats obtenus pour obtenir un impact beaucoup plus marquant sur les territoires ou populations visés.

Le portefeuille de projets est donc constitué d'une grappe de projets, portant sur différents domaines et thèmes, mais qui ont un objectif commun de développement économique et social d'un territoire transfrontalier spécifique (portefeuille territorial), ou d'une filière transfrontalière (portefeuille thématique). Les portefeuilles de projets sont financés à 55% par le FEDER.

Micro-projet : Le micro-projet a pour vocation d'initier et de développer des collaborations transfrontalières de proximité, dans un cadre de coopération simplifié. Les micro-projets offrent la possibilité aux opérateurs moins avertis en matière de subside européen de s'inscrire simplement et efficacement dans une démarche de coopération transfrontalière.

Comité de Pilotage : instance regroupant l'Autorité de Gestion, l'Assistance technique et tous les Partenaires institutionnels du programme, le Comité de Pilotage gère la sélection des projets transfrontaliers sur la base de critères de sélection bien précis et validés par le Comité de Suivi.